



ASSISTANT PARTAGE Discipline médicale : NEPHROLOGIE

1. Présentation synthétique de l'établissement d'accueil

Deuxième établissement de la région Centre Val de Loire, le Centre Hospitalier Régional d'Orléans est un établissement de 1300 lits MCO et 500 lits d'EHPAD et SLD. Il est doté d'un budget de 500 M€.

Le nouvel hôpital, entièrement reconstruit, regroupant les deux sites MCO historiques du CHR a ouvert fin 2015. Outre le regroupement de toutes les activités médicales sur un seul site qui permet de garantir au patient un accès rapide au plateau technique, le nouvel hôpital est doté des techniques médicales les plus modernes et d'une logistique ambitieuse : préparation robotisée et nominative des médicaments - le CHR figure parmi les premiers sites en France à en bénéficier -, réseaux pneumatiques qui transportent très rapidement d'un bout à l'autre du bâtiment les prélèvements de laboratoire, le sang ou les médicaments urgents, de nombreux équipements médicaux installés, tels que la 3^e IRM, le 2^e TEP Scan, 450 rails élévateurs pour manipuler les malades dans leurs chambres, des transports automatisés pour la livraison de toute la logistique dans les services et une organisation médicale et soignante élaborée pour que les soignants restent davantage auprès des patients.

2. Présentation synthétique du CHU de Tours

Le CHU de Tours est un établissement public de santé multi-sites qui assure également, dans le cadre d'une convention commune, la gestion des centres hospitaliers de Chinon, de Luynes, de Loches et Louis Sevestre.

Établissement support du Groupement Hospitalier d'Indre et Loire (37), regroupant 6 sites hospitaliers à Tours et ses communes environnantes, le CHU de Tours occupe une place privilégiée au sein de la région Centre Val de Loire. Avec 1 999 lits dont 1429 en MCO (médecine-chirurgie-obstétrique), le CHU est le premier établissement de la région de par le nombre d'hospitalisations réalisé (16,6% des hospitalisations de la région Centre Val de Loire et 49% des hospitalisations d'Indre-et-Loire en 2016.) Par ailleurs, le CHU présente une forte attractivité pour des patients habitant en dehors du département (29% du total des hospitalisations) et de la région (7% du total des hospitalisations).

Toutes les activités y sont pratiquées, en ambulatoire et en hospitalisation, et représentent plus de 155 864 séjours et 388 709 venues en consultations externes.

Le CHU assure la prise en charge de plus de 100 000 passages aux urgences adultes et pédiatriques et traite 249 000 appels sur la plateforme de régulation du SAMU.

Le CHRU rémunère 9 500 personnes. Il est le 1^{er} employeur de la région. Lieu d'insertion professionnelle et tremplin pour l'avenir, le CHU de Tours accueille chaque année près de 2000 stagiaires.

3. Présentation du service de l'établissement d'accueil

Nom du service : Néphrologie - Dialyse

Pôle de rattachement : Médecine à fortes consultations

Chef de service : **Dr. Alexandre GANEA**, alexandre.ganea@chr-orleans.fr

Composition de l'équipe médicale : 3 PH, un assistant spécialiste, un attaché associé temps plein, un PH en cours de recrutement. Un praticien attaché de consultations/dialyse.

Nombre de lits : 10 lits d'hospitalisation, 17 postes de dialyse, 2 machines plasmaphérèse

Nombre de places : variable

Plateau technique : plateau technique de l'hôpital ultra-moderne et complet : scanners, IRMs, TEP-scanners, médecine nucléaire, accélérateur de particules, salles d'endoscopie, coronarographie, etc. Laboratoires d'analyses médicales - biologie, microbiologie, anatomie pathologique, etc. performants et à la pointe du progrès.

Autres :

4. Présentation du service du CHU de Tours

Nom du service : Néphrologie-HTA-Dialyse-Transplantation

Pôle de rattachement : Médecine Interne

Chef de service : **Pr Matthias BUCHLER**, buchlered.univ-tours.fr, 0247478229

<p>Composition de l'équipe médicale 3 PU-PH, 1 MCU PH, 6 PH Nombre de lits 30 Nombre de places Plateau technique Dialyse, traitement extra-corporel, suivi post greffe</p>
<p>5. Missions confiées</p> <ul style="list-style-type: none"> • Consultations variées : chroniques, glomérulonéphrites, greffés, maladies rares, lithiase, etc. • Toutes les techniques d'épuration extra-rénale • Articulation avec le CHRU pour le développement de la transplantation rénale
<p>6. Les compétences à développer</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tous les domaines de la néphrologie • Consultations post-hospitalisation ; certaines consultations initiales ; prise en charge du secteur d'hospitalisation de jour ; gardes sur place (respectivement astreintes opérationnelles au CHRO), pose de cathéters et biopsies de reins natifs et greffons rénaux, animation de staffs • Développer des protocoles cliniques • Proposer des études de recherche prospective et/ou rétrospective, • Coordination des soins pour les pathologies systémiques • Participation à des missions de prévention
<p>7. L'organisation de la permanence des soins</p> <p>- <u>Dans l'établissement d'accueil</u> : astreintes opérationnelles</p> <p><u>Au CHU de Tours</u> : Service de néphrologie avec 30 lits d'hospitalisation, garde sur place, dialyse en centre lourd, prise en charge de l'insuffisance rénale aiguë Plateau de consultation et de HdJ dédié aux patients de néphrologie</p>
<p>8. Les valences (enseignement/ recherche)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Protocoles, recherche clinique, production scientifique commune CHRO - CHRU, enseignement aux internes • Animer des staffs • Faire cours aux étudiants du 2ème cycle • Faire des présentations de cas cliniques lors de staffs en viséoconférence entre les deux structures • Prendre en charge en partie la formation d'étudiants du DES de néphrologie (phase socle et phase d'approfondissement) • Animer des RMM • Publications de cas cliniques ou de séries
<p>9. Les moyens à disposition de l'assistant (plateau technique, plages de bloc opératoire etc...)</p> <p>- Dans le service : salle de petite chirurgie pour biopsies rénales cathéters, équipée d'échographe, scope, etc.</p>
<p>10. Logement par l'établissement d'accueil</p> <p>Pas de logement au CHRO. Des logements peuvent toutefois être proposés par la Mairie d'Orléans, en fonction de leurs disponibilités.</p>
<p>11. Perspectives de recrutement dans l'établissement d'accueil à l'issue de l'assistantat partagé</p> <p>- Possibles, selon augmentation de l'activité générée, et après accord administratif CHRO</p>
<p>12. Rémunérations, prime d'exercice territorial</p> <p>Votre employeur sera le CHU de Tours.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Traitement de base : réglementation statutaire - Indemnité d'Engagement de Service Public Exclusif - Prime d'Exercice Territorial : en fonction des modalités de partage du temps de travail - Rémunération réglementaire de la participation à la permanence des soins
<p>13. Prise en charge des frais de déplacement</p> <p>Oui, en fonction des modalités de partage de temps de travail Sur la base forfaitaire de 45 € Aller/Retour ou le cas échéant sur la base d'un abonnement mensuel SNCF, dans la limite d'un plafond mensuel fixé à 86,16 euros, directement par le Centre Hospitalier Régional d'Orléans à l'intéressé (e).</p>
<p>14. Outils favorisant la collaboration entre les deux équipes médicales accueillant l'assistant partagé</p>

- Cohorte de près de 300 greffés suivis conjointement avec le CHRU. Excellente collaboration entre les deux services de néphrologie, projets communs